

# Taxe d'Apprentissage 2022



## Le Lycée L'OISELET NORD ISERE

**Plus de 2 000 élèves et étudiants formés pour vous  
dans les domaines suivants**

*Droit et Economie*

*Management*

*Sciences de Gestion et Numérique*

*Energie et Environnement*

*Architecture et Construction*

*Innovation Technologique et Eco-Conception*

*Sciences de l'Ingénieur*

*Numériques et Sciences Informatiques*

*BTS Comptabilité Gestion*

*BTS Maintenance des Systèmes de Production*

*BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client*

*150 Alternants sur notre pôle TERTIAIRE*

*48 Alternants sur notre pôle INDUSTRIE*

**Soutenez nos actions pour  
l'équipement de nos plateaux techniques  
et la promotion de vos métiers**

Visitez notre site



<http://www.lycee-oiselet.fr>

Depuis la réforme de la Taxe d'Apprentissage pour la fraction hors quota

**Vous êtes décideur**

**vous pouvez flécher un établissement pour votre versement**

Contribution à la formation

Professionnelle 13 %



VERSEMENT EN DIRECT

au LYCEE L'OISELET

pour les élèves, les étudiants, les alternants

**Vous pouvez réaliser votre versement**

- par chèque (merci de mentionner votre mail dans votre courrier )

Lycée L'OISELET, rue Vaucanson BP 50403

38 302 BOURGOIN JALLIEU Cedex

Tél : 04 74 28 08 88

- par virement en utilisant le relevé d'identité bancaire ci-dessous

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers,  
Appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances, etc...)

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	38000	00001000588	28	TP Grenoble

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)

IBAN (International Bank Account Number)							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1380	0000	0010	0058	828	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE : LYCEE L'OISELET